

# MÉNI'Bulletin

**Agir ensemble  
pour la transition  
écologique**

# ÉDITO du Maire



Le conseil éco-citoyen a adopté plusieurs projets en 2021, validés par le conseil municipal, pour faire de la transition écologique un sujet avec des actions concrètes à l'échelle de notre commune. Les initiatives se sont développées dans plusieurs domaines avec la mobilisation des jeunes à travers un concours de dessins et posant un autre regard sur l'avenir de notre commune. Cela s'ajoute aux démarches de la communauté de communes sur le dispositif TEN (territoire engagé pour la nature), en lien avec le Parc Naturel Régional et la Région des Pays de la Loire dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité. Le SMBAA (syndicat mixte du bassin de l'Authion et ses affluents) apporte également son concours. A La Ménittré, se sont plusieurs espaces qui seront ainsi requalifiés et préservés : le Port Saint-Maur, Le Fraubert, la Boire Girard, une zone de la station d'épuration.

C'est dans le cadre de la préservation environnementale que l'installation d'une antenne relais, en limite du Port Saint-Maur, ne peut être acceptée. Outre l'aspect lié à l'usage, la dimension d'un tel projet par son ouvrage (mât de 30 mètres) portait grandement atteinte au caractère des paysages naturels du Port Saint-Maur mais également aux perspectives monumentales sur la commune.

## Méni'Bulletin N° 164

### Sommaire

3 - 17 : vie municipale

Focus : Conseil éco-citoyen

20 : Communauté de communes Baugeois-Vallée

21 - 24 : enfance jeunesse

25 - 28 : vie associative

29 - 30 : social

31 - 35 : brèves de La Ménittré

Mairie de la Ménittré 02 41 45 63 63

BP20 49250 La Ménittré - [accueil@lamenitre.fr](mailto:accueil@lamenitre.fr)

Journal municipal de La Ménittré

Directeur de la publication : Tony Guéry

Rédaction : comité communication - Crédits photos : mairie, associations

Mise en page : Peggy Cadeau, service communication Imprimerie : Setig Abelia Beaucouzé

Tirage : 1 050 exemplaires Dépôt légal à parution

Face à la crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an, les élus sont mobilisés pour accompagner les ménitréens dans les projets, les adaptations ou les difficultés. Aussi le conseil municipal s'est prononcé pour un maintien des taux de fiscalité locale, sans augmentation, dans le cadre d'une construction budgétaire raisonnable et équilibrée.

En juin l'Espace de santé André Pelé sera complet. Un second médecin sera présent sur notre commune avec l'arrivée du docteur Marion Lechat.

Par ailleurs, la labellisation France Services de la commune, en lien avec l'Entente-Vallée, est une réussite et permet aux habitants de la commune d'avoir un service de proximité avec des permanences chaque mercredi après-midi. Ce sont toutes les démarches administratives et pour tout le monde qui sont accessibles.

Enfin, le local commercial de l'ex tabac-presse est en cours de réflexion pour réhabiliter le bâtiment et permettre de dissocier le logement du commerce. Sur le commerce, des projets solides ont été recherchés afin de répondre aux attentes de la population et poursuivre la revitalisation du commerce dans notre centre bourg. Nous reviendrons prochainement sur le sujet lorsqu'il sera finalisé.

La période estivale va s'ouvrir avec le soutien de tout ce qui pourra se mettre en place sur la commune, en fonction des possibilités, pour reprendre notre programmation culturelle et revivre des moments conviviaux ensemble. Dans cet esprit, nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos attentes et une nouvelle guinguette verra le jour sur le site du Port Saint-Maur avec notre entreprise locale la fabrique des bières d'Anjou, la Piautre. C'est avec cette dynamique que j'invite les ménitréennes et ménitréens à s'emparer des sujets pour, au-delà de la crise sanitaire, engager La Ménittré vers l'avenir.

Le Maire  
Tony Guéry

**L'émission « La carte aux trésors » diffusée le 28 avril 2021 sur France 3 consacrée à l'Anjou a permis une mise en lumière du Val de Loire et de La Ménittré avec les commentaires de l'animateur Cyril Féraud :**

« Je vais vous montrer La Ménittré, ce joli petit village, regardez les longs quais de pierres et les cales qui descendent jusqu'à la Loire, se sont les vestiges du Port Saint-Maur. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, lorsque le fleuve était encore une voie de communication essentielle c'était l'un des ports les plus importants de la région ».



## Élections régionales et départementales, 20 et 27 juin prochains

### Changement de bureau de vote

Les élections se dérouleront simultanément les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h.

S'agissant d'élections à double scrutin, la commune a dû faire évoluer les bureaux de vote afin de pouvoir respecter les consignes sanitaires liées à la COVID-19.

Ne sont concernés par ce changement de lieu que les électeurs votant dans le bureau N°2 et recevront prochainement leur nouvelle carte d'électeur.

Les électeurs inscrits dans le **bureau n°1** voteront à la **MAIRIE**.

Les électeurs inscrits dans le **bureau n°2** voteront à l'**ESPACE CULTUREL**



#### La commune lance un appel aux scrutateurs.

Sur demande du Gouvernement, des **créneaux de vaccination sont réservés** aux personnes acceptant la tenue des bureaux de vote. A cet effet, une **attestation individuelle de priorité vaccinale sera remise par la Mairie. Les habitants souhaitant participer peuvent se faire connaître en mairie.**

#### Un protocole sanitaire sera respecté :

- Port du masque obligatoire (peut être retiré en cas de demande de contrôle d'identité)
- Désinfection des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie des bureaux de vote
- Sens de circulation à respecter dans les bureaux de vote
- **Présence au maximum de trois électeurs en simultané dans chaque bureau de vote**
- **Pensez à apporter votre propre stylo pour émarger**
- **Aération régulière des locaux**



#### PROCURATION

Absent le jour du vote ? Vous pouvez choisir de voter par procuration.

Pour cela, désignez un électeur qui votera à votre place. Il doit être inscrit dans la même commune que vous (quel que soit son bureau de vote).

A titre exceptionnel pour ce double scrutin de juin prochain, un électeur pourra remplacer jusqu'à 2 électeurs absents le jour du vote.

En lieu et place de la procédure papier (Cerfa), les électeurs pourront également faire leur demande de **procuration en ligne** depuis leur ordinateur ou smartphone sur <https://www.maprocuration.gouv.fr>

Cette nouvelle téléprocédure diminuera substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations.

**L'électeur n'a aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer, ni formulaire papier à renseigner.**

Les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente pour valider son identité, puis à la mairie de la commune de vote. Un accusé de réception numérique est envoyé à chaque étape et l'information de l'évolution de la demande se fait en temps réel.

## Bureau de Poste de La Ménitry, nouveaux horaires !

La Ménitry bénéficie toujours des services de la Poste sur la commune. Dans un monde qui change, La Poste se doit d'adapter son modèle aux réalités du terrain.

La place croissante du numérique dans la vie des Français a profondément modifié leurs habitudes. Les contacts physiques sont moins nombreux et cèdent de plus en plus la place aux démarches en ligne.

Dans ce contexte, La Poste fait évoluer son organisation et son offre de services tout en maintenant une relation de proximité dont le facteur reste le lien principal.

Les élus ont réaffirmé la présence essentielle du bureau de Poste sur la commune.

#### Depuis le 18 mai les horaires ont été modifiés :

Du mardi au vendredi : 9h30 à 12h30 - Le samedi : 11h15 à 13h15





## Conseil municipal du 17 février 2021

### 1) ADHÉSION ASSOCIATION SAUVEGARDE MOULINS DE L'ANJOU

Considérant que cette adhésion peut être un levier pour obtenir des aides financières afin de soutenir les projets de rénovation du patrimoine, le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition d'adhésion et décide de verser la somme de 60 € à titre de membre bienfaiteur

### 2) CESSIION DE TERRAIN AU CNPH-PIVERDIERE

Vu l'avis de France Domaine du 01/09/2020 fixant la valeur vénale de ce bien à 20 000 €,

Vu la demande du CNPH-Piverdière de se porter acquéreur de la parcelle communale non bâtie cadastrée section A n°1343 dans le cadre de leur projet de réhabilitation de l'établissement et d'extension d'activité ;

Considérant que ce bien est classé en zone UL\*(2) au plan local d'urbanisme et en zone RN au PPRNPI, c'est-à-dire en zone non constructible du fait du risque inondation ;

Considérant que la proposition de cession du terrain communal non bâti au CNPH-Piverdière permettra de conforter et maintenir l'activité du CNPH-Piverdière sur le territoire communal ;

Considérant qu'il est de l'intérêt général de maintenir cette activité sur le territoire de La Ménitricé ;

Le Conseil Municipal :

- Accepte de vendre au CNPH-Piverdière la parcelle cadastrée section A n°1343 au prix de 8 000 €,
- Décide d'assortir cette vente immobilière de la clause suivante : en cas de cession du terrain susvisé, le CNPH-Piverdière devra reverser à la commune la différence entre la valeur vénale fixée par le service France Domaine et la valeur d'acquisition soit la somme de 12 000 €.

*\*UL est une zone destinée à recevoir des constructions, installations et/ou équipements à vocation culturelle, sportive, touristique et/ou de loisirs.*

### 4) COMPTE DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget primitif de la commune de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant les opérations régulières ;

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections ;

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Considérant que suite à la dissolution du budget de la caisse des écoles, validée par délibération du Conseil Municipal du 16/09/2020, le compte de gestion 2020 fait apparaître un excédent de 1 322,34 € ;

Considérant que cet excédent n'a pas fait l'objet d'une décision modificative pour être intégrée au budget principal de la commune, et n'apparaît donc pas au compte administratif de l'exercice 2020 ;

- Dit qu'en accord avec le comptable public, une délibération modificative sera prise sur le budget principal de l'exercice 2021, afin d'intégrer l'excédent de fonctionnement de 1 322,34 € du budget de la Caisse des écoles en report au chapitre 002, et être ainsi en concordance avec les chiffres du compte de gestion dressé par le comptable public ;

- Déclare que le compte de gestion du budget de la commune pour l'exercice 2020, dressé par le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune autre observation ni réserve de sa part.

### 4) COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Considérant que Monsieur Tony GUÉRY, Maire de La Ménitricé, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Yves JEULAND 1<sup>er</sup> adjoint, pour le vote du compte administratif 2020 ;

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Yves JEULAND 1<sup>er</sup> adjoint,

Après avoir délibéré à l'unanimité (18 voix pour) sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Tony GUÉRY, Maire ; après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; Vu le compte de gestion 2020 dressé par le receveur municipal ;

Considérant que suite à la dissolution du budget de la caisse des écoles, validée par délibération du Conseil Municipal du 16/09/2020, le compte de gestion 2020 fait apparaître un excédent de 1 322,34 € ;

Considérant que cet excédent n'a pas fait l'objet d'une décision modificative pour être intégrée au budget principal de la commune, et n'apparaît donc pas au compte administratif de l'exercice 2020 ;

1. Donne acte de la présentation du **compte administratif 2020**, lequel peut se résumer tel que présenté ci-dessous

Budget commune	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
résultats reportés		164 250,00	412 769,94		412 769,94	164 250,00
opérations de l'exercice	1 867 658,28	2 185 346,48	931 491,55	1 187 497,81	2 799 149,83	3 372 844,29
<b>TOTAUX</b>	<b>1 867 658,28</b>	<b>2 349 596,48</b>	<b>1 344 261,49</b>	<b>1 187 497,81</b>	<b>3 211 919,77</b>	<b>3 537 094,29</b>
résultats de clôture		481 938,20	156 763,68		156 763,68	481 938,20
restes à réaliser			228 420,18	82 752,00	228 420,18	82 752,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>481 938,20</b>	<b>385 183,86</b>	<b>82 752,00</b>	<b>385 183,86</b>	<b>564 690,20</b>
RESULTATS DEFINITIFS		481 938,20	302 431,86			179 506,34

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5. Dit qu'en accord avec le comptable public, une délibération modificative sera prise sur le budget principal de l'exercice 2021, afin d'intégrer l'excédent de fonctionnement de 1 322,34 € du budget de la Caisse des écoles en report au chapitre 002, et être ainsi en concordance avec les chiffres du compte de gestion dressé par le comptable public ;

## 5) AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la comptabilité de l'exercice 2020,

Constatant les résultats suivants du budget principal communal :

### 1- Section d'investissement

Excédent de l'exercice 2020 256 006.26 €

Déficit de l'exercice antérieur 412 769.94 €

Déficit cumulé 156 763.68 €

### Etat des restes à réaliser :

Dépenses 228 420.18 €

Recettes 82 752.00 €

**BESOIN DE FINANCEMENT** de l'exercice 302 431.86 €

### 2- Section de fonctionnement

Excédent de l'exercice 2020 317 688.20 €

Excédent de l'exercice antérieur 164 250.00 €

Excédent cumulé de fonctionnement 481 938.20 €

Approuve les résultats tels que présentés ci-dessus ;

Affecte l'excédent de fonctionnement de 481 938,20 euros de la façon suivante :

- 302 431,86 euros pour couvrir les besoins de la section d'investissement (article 1068) ;
- 179 506,34 euros reportés sur la section de fonctionnement 2021 (chapitre 002).

**6) BUDGET PRIMITIF 2021**

Le Conseil Municipal :

Décide de voter le budget de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2021 par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, lequel se résume ainsi qu'il suit ;

Budget commune 2021	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
résultats reportés			156 763,68		156 763,68	
affectation du résultat		179 506,34		302 431,86		481 938,20
<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>	<b>179 506,34</b>	<b>156 763,68</b>	<b>302 431,86</b>	<b>156 763,68</b>	<b>481 938,20</b>
restes à réaliser			228 420,18	82 752,00	228 420,18	82 752,00
opérations réelles	1 953 696,00	2 148 036,66	1 082 427,82	630 800,14	3 036 123,82	2 778 836,80
<b>Sous-total</b>	<b>1 953 696,00</b>	<b>2 148 036,66</b>	<b>1 310 848,00</b>	<b>713 552,14</b>	<b>3 264 544,00</b>	<b>2 861 588,80</b>
dépenses imprévues	40 219,00		35 000,32		75 219,32	
cessions d'immobilisations				153 000,00		153 000,00
opérations d'ordre entre sections	5 757,00	15 000,00	15 000,00	5 757,00	20 757,00	20 757,00
virement entre sections	342 871,00			342 871,00	342 871,00	342 871,00
<b>Sous-total</b>	<b>388 847,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>50 000,32</b>	<b>501 628,00</b>	<b>438 847,32</b>	<b>516 628,00</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>2 342 543,00</b>	<b>2 342 543,00</b>	<b>1 517 612,00</b>	<b>1 517 612,00</b>	<b>3 860 155,00</b>	<b>3 860 155,00</b>

**7) INVESTISSEMENT 2021 : DEMANDES DE SUBVENTION****TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE POUR CREATION D'UN 4<sup>ème</sup> CABINET D'ORTHOPHONISTE**

Une partie de l'immeuble de l'ancienne gare, propriété communale, doit être réhabilitée en vue de l'aménagement d'un cabinet professionnel afin d'y accueillir un orthophoniste supplémentaire.

Les travaux s'élèvent à 49 165,64 TTC.

Considérant que ce projet peut avoir un impact favorable pour la revitalisation et l'activité du centre-bourg de la commune, le Conseil Municipal :

Décide de réaliser ces travaux sur l'exercice 2021 ;

Décide de demander les subventions les plus élevées possibles pour ces travaux :

Au titre de la DETR (dotation de l'État aux territoires ruraux) – taux de subvention de 25 à 35%

Au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) – contrat de ruralité

**TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'IMMEUBLE SIS 1 RUE DU 8 MAI 1945**

Le Conseil Municipal a entériné le 27 janvier l'acquisition de l'immeuble bâti sis 1 rue du 8 Mai 1945, cadastré section C 980 et C 1308, au prix de 175 000 € hors frais notariés. Ce bien comprend une cellule commerciale au rez-de-chaussée (ancien tabac-presse) et un logement à l'étage.

La maîtrise foncière de ce bien, situé sur un emplacement stratégique dans le centre-bourg de la commune, est motivée par la volonté de conserver la cellule commerciale et d'éviter sa transformation définitive en maison d'habitation.

La commune de La Ménitrie ayant fait face à la fermeture de plusieurs enseignes commerciales sur son territoire depuis 2017, elle entend par cette acquisition, répondre à son objectif de maintien des commerces de proximité en proposant la surface commerciale à la location d'un porteur de projet. Plusieurs candidats se sont ainsi spontanément manifestés pour faire part de leur intérêt pour ce projet communal.

Par ailleurs, la commune souhaite également mettre en location le logement et renforcer ainsi l'offre locative particulièrement tendue sur le territoire.

Pour mener ce projet à son terme, des travaux doivent être envisagés mais leur estimation définitive n'est pas connue à ce jour : travaux d'isolation, de remise aux normes, de création d'entrées distinctes entre le commerce et le logement. Une estimation globale fixe à 80 000 € TTC les travaux.

La commune souhaitant mener rapidement à terme ce projet, il est proposé de demander des subventions et de compléter dans un second temps le dossier avec les justificatifs nécessaires.

Considérant que ce projet peut avoir un impact favorable pour la revitalisation et l'activité du centre-bourg de la commune ;

Le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux sur l'exercice 2021 ;

Décide de demander les subventions les plus élevées possibles pour ces travaux :

Au titre de la DETR – taux de subvention de 25 à 35%

Au titre de la DSIL – contrat de ruralité

## 8) INTEGRATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE DES ÉCOLES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2021

Considérant que suite à sa dissolution, le budget de la caisse des écoles fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 322,34 € qu'il convient de reprendre au chapitre 002 du budget principal 2021 afin de mettre en concordance les écritures du comptable public et de la commune ;

Le Conseil Municipal : ⇒ Accepte la décision modificative n°1 au BP 2021 ;

Article	Sens	Objet	Prévu	DM
002	Recettes	Report excédent budget Caisse des écoles		1 322,34 €
022	Dépenses	Dépenses imprévues		1 322,34 €
		Solde		0,00 €

## 9) COMMUNAUTE DE COMMUNES BAUGEOIS VALLEE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

### DÉLIBÉRATION

La Communauté de communes Baugeois Vallée ne disposant pas de services techniques, elle fait appel aux communes pour intervenir à son compte dans certains domaines, notamment :

- Entretien des équipements communautaires (réseaux, équipements, bâtiments et terrains communautaires situés sur le territoire de chaque commune) ;
- Déplacement de matériel de l'école de musique.

Pour la commune de La Ménitry, il est fait appel aux services techniques lors de l'installation du chalet d'accueil du point tourisme, au port St Maur.

Afin de pouvoir refacturer le coût de la mise à disposition des agents, il est proposé de signer une convention de mise à disposition partielle des services techniques communaux.

Le Conseil Municipal accepte la convention correspondante.



## Conseil municipal du 17 mars 2021

### 1) DENOMINATION DE VOIES : ESPLANADE DE LA MAIRIE ET SQUARE DE L'EUROPE

Le Conseil Municipal décide de dénommer :

- Esplanade de la Mairie : située entre la mairie et la place du Colonel Léon Faye, et délimitée par les rues Marc Leclerc, Jacques Métivier, du Roi René et l'allée du 8 mai 1945 ;
- Square de l'Europe : place desservant l'espace Pessard – accès depuis la rue de la Vallée.

### 2) CONCESSIONS DE CIMETIERE

Vu la proposition d'encaisser sur le budget principal de la commune, l'intégralité des recettes liées aux concessions de cimetière ;

Considérant que le CCAS dispose d'un budget propre équilibré par une subvention du budget communal ;

Considérant que la charge financière liée au cimetière pèse uniquement sur le budget de la commune ;

Considérant la nécessité de simplifier les opérations comptables liées à l'encaissement des titres de concessions dans le cimetière communal ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) décide d'affecter sur le budget principal de la commune, la totalité des recettes liées à la délivrance des concessions dans le cimetière communal.

### 3) CESSION DE L'IMMEUBLE 66 RUE DU ROI RENE

Vu la proposition de cession à la Communauté de communes Baugeois Vallée, d'une partie de la propriété communale bâtie cadastrée section E n°17, 19, 20 et 21 en vue de l'installation d'une entreprise dans les locaux,

Vu l'avis de France Domaine du 16/10/2020 fixant la valeur vénale de ce bien à 150 000 € ;

Considérant que l'installation d'une entreprise sur le territoire communal représente un atout pour renforcer l'attractivité professionnelle du territoire ;

Considérant l'intérêt pour la commune de conserver la propriété d'une bande de terrain le long du canal pour l'entretien de ce dernier d'une part, et pour l'aménagement d'une liaison verte ;

Le Conseil Municipal :

Accepte de céder à la Communauté de communes Baugeois Vallée au prix de 150 000 € une partie des terrains cadastrés section E n°17, 19, 20 et 21 suivant division cadastrale à venir, soit une superficie totale approximative de 1 565 m<sup>2</sup> ;

Demande de maintenir propriété communale, une bande de terrain le long du canal.

**4) ACQUISITION IMMOBILIERE : TERRAIN CONSORTS GESLIN**

Dans le cadre de la constitution de réserves foncières en vue de l'aménagement futur du lotissement rue du Pignon Blanc, M. le Maire propose d'acheter le terrain appartenant aux consorts GESLIN, cadastré section C n°274, d'une superficie de 175 m<sup>2</sup>.

Considérant que cette acquisition foncière représente une opportunité pour la commune de mettre en œuvre un programme d'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation ;

Considérant l'intérêt pour la commune de pouvoir accueillir des habitants supplémentaires, alors même que le PPRNPI limite considérablement les possibilités de constructions sur le territoire communal ;

Considérant que le maintien démographique de la commune est un enjeu important pour la commune, gage du maintien de ses équipements, commerces et services ;

Le Conseil Municipal :

Donne son accord de principe pour l'acquisition du terrain cadastré section C n°274, d'une superficie de 175 m<sup>2</sup>, appartenant aux consorts GESLIN dans les conditions ci-dessus présentées ;

**5) SUBVENTIONS REGIONALE ET COMMUNALE POUR L'EURL LEMARIE : CONVENTION TRIPARTITE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PLCA**

Le commerce joue un rôle essentiel en milieu rural, pour son activité économique mais aussi parce qu'il contribue à l'aménagement du territoire. Lieu de rencontres et d'échanges, il a souvent une dimension sociale. Pour permettre au commerce de bénéficier d'une aide au titre du PLCA (Pays de la Loire Commerce Artisanat), une subvention de la commune est nécessaire. Elle est calculée à hauteur de 5% de la subvention régionale sur les dépenses d'immobilier d'entreprise (communes de plus de 2000 habitants).

Le Conseil Municipal :

Décide de soutenir le projet de Monsieur Yann LEMARIÉ en lui versant une subvention de 224 € suivant le plan de financement ci-dessous :

Dépenses	40 367,26 €	Subvention sollicitée Région	Subvention communale	Emprunt Viveco
Part éligible immobilier d'entreprise (PLCA)	14 903,26 €	4 471,00 €	224,00 €	28 033,26 €
Part éligible hors immobilier d'entreprise	25 464,00 €	7 639,00 €		

**6) EMPRUNTS BANCAIRES****Emprunt de 180 000 €**

Yves JEULAND, adjoint délégué, présente la synthèse de la consultation lancée auprès de trois organismes bancaires (Crédit Agricole, Crédit Mutuel et La Banque Postale) pour la réalisation d'un emprunt de 180 000 € prévu au budget de la commune 2021, destiné à financer l'acquisition immobilière, correspondant à l'ancien local commercial et logement, située 1 rue du 8 mai 1945.

Il rappelle que l'objectif de la commune est de couvrir les annuités d'emprunt par les loyers locatifs.

Le Conseil Municipal :

Décide de contracter un emprunt de 180 000 € auprès du Crédit Agricole, caractéristiques suivantes :

- Durée : 18 ans
- Taux fixe à 0,72 %
- Echéances constantes trimestrielles
- Frais de dossier 500 €

**Emprunt de 100 000 €**

Yves JEULAND, présente la synthèse de la consultation lancée auprès de 3 organismes bancaires (Crédit Agricole, Crédit Mutuel et La Banque Postale) pour la réalisation d'un emprunt de 100 000 € prévu au budget de la commune 2021, destiné à financer les travaux d'aménagement intérieur du local des services techniques communaux.

Le Conseil Municipal :

Décide de contracter un emprunt de 100 000 € auprès du Crédit Agricole, caractéristiques suivantes :

- Durée : 10 ans
- Taux fixe à 0,40 %
- Echéances constantes trimestrielles
- Frais de dossier 500 €

**Emprunt de 200 000 €**

Yves JEULAND, adjoint délégué, présente la synthèse de la consultation lancée auprès de trois organismes bancaires (Crédit Agricole, Crédit Mutuel et La Banque Postale) pour la réalisation d'un emprunt in fine de 200 000 € prévu au budget de la commune 2021, destiné à financer des acquisitions de terrains en vue de réserves foncières destinées à l'aménagement d'un futur lotissement à usage d'habitation.

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt in fine de 200 000 € auprès du Crédit Mutuel selon les caractéristiques suivantes : Durée : 3 ans - Taux fixe à 0,37 % - Echéances annuelles (intérêts) et remboursement de l'amortissement in fine - Frais de dossier 290 €

**7) SIEML : ADHESION AU CONSEIL EN ENERGIE**

Vu la présentation de la mission de conseil en énergie du SIEML (Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire) ; Considérant les objectifs de réduction des consommations énergétiques des bâtiments abritant des activités tertiaires à l'horizon 2030, 2040 et 2050 ;

Considérant que la commune de La Ménitré projette d'importants travaux sur certains de ses bâtiments et qu'elle a intérêt à réaliser les audits énergétiques préalables nécessaires à l'obtention des financements publics ;

Considérant que le SIEML peut apporter son concours technique et financier pour la réalisation de ces audits et le montage des dossiers de demandes de subvention ;

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la mission de conseil en énergie proposée par le SIEML ;

Valide les modalités financières, soit 0,50 € / habitant / an, et dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP.

**8) PLANTATIONS : VALIDATION DE PRINCIPE DES PROJETS ET DEMANDES DE SUBVENTION**

## a) Création de micro-forêts

La commune de La Ménitré, façade ligérienne du Baugeois Vallée, sur le parcours de la Loire à Vélo, est une commune rurale, mais qui est finalement peu dotée en espace de fraîcheur. Planter des arbres reste l'action la plus efficace pour lutter contre le changement climatique et ramener de la biodiversité.

Il est proposé de mener un projet innovant de création de 2 micro-forêts, sur 2 terrains municipaux, qui seront libre d'accès pour les habitants. L'idée est de boiser des parcelles aux sols très abimés, avec une grande diversité d'essences locales, plantées très densément.

Il s'agit à la fois de lutter contre le changement climatique et de sensibiliser les enfants, comme les concitoyens, aux « gestes barrières » environnementaux. La démarche sera participative, et collaborative en lien avec le Parc Naturel Régional.

Les terrains sont situés près du bi-cross et du local technique. Chaque terrain fait entre 1500 et 1700 m<sup>2</sup>, l'ambition est de boiser le maximum de ces surfaces.

Il présente ensuite le coût estimatif qui s'élève à 9 084 € HT répartis ainsi :

Coût des plants pour chaque forêt (devis) : 880 € x 2 = 1 760 €

Coût estimatif des protections pour chaque forêt : 590 € x 2 = 1 180 €

Coût estimatif paillage et arrosage pour chaque forêt : 2 200 € x 2 = 4 400 €

Valorisation de la main d'œuvre (travaux en régie) : 80 h x 21,80 €/h = 1 744 €

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la réalisation de ce projet de micro-forêts ;

## b) Opération « 1 naissance = 1 arbre »

Le Conseil Municipal décide de participer à l'opération régionale « Une naissance, un arbre » et de solliciter un financement régional de 15 € par arbre.

**9) CONTRAT TEN : VALIDATION DE LA CANDIDATURE ET DU PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal les nouveaux outils régionaux opérationnels de mise en œuvre de la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB) 2018-2023 des Pays de la Loire et du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) que constituent le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) et le Contrat Nature 2050.

Le dispositif national TEN, animé par le Collectif Régional Biodiversité (constitué de la Région, de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et des Départements), a pour objectif d'identifier, valoriser et diffuser les projets et les bonnes pratiques des collectivités et leurs partenaires territoriaux en faveur de la biodiversité et de favoriser l'engagement des dits territoires pour la nature. La Région Pays de la Loire souhaite accompagner les territoires dans la mise en œuvre de projets opérationnels de préservation et de valorisation de la biodiversité et des continuités écologiques à travers un dispositif unique : le Contrat Nature 2050.

Ce contrat est conclu avec les intercommunalités sur la base d'un projet territorial décliné en programme d'actions prévues sur 3 ans. La subvention accordée par la Région peut atteindre 350 000 € HT par intercommunalité.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes Baugeois-Vallée a travaillé en lien avec les communes et les acteurs du territoire pour élaborer un dossier de candidature, à partir des actions en cours ou à venir.

Ce programme TEN pour Baugeois-Vallée, déployé sur trois ans (2021 à 2023), regroupe neuf actions déclinées en une quarantaine d'opérations, pour un investissement global estimé à 1 469 112,41 € et avec une aide sollicitée à hauteur de 24 % au global pour le Contrat Nature 2050.

Notre commune porte et a inscrit les actions suivantes en faveur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité :

Intitulé des opérations	Coût total prévisionnel en €	Montant subventions en €			Autofinancement
		Région	Parc Naturel Régional Anjou Touraine (PNR)	Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)	
Restauration de zones humides à La Ménitré - Travaux forestiers	17 650,00		14 120,00		3 530,00
Restauration de zones humides à La Ménitré - Restauration de zones humides	113 424,21	34 027,26		56 712,11	22 684,84
<b>TOTAL EN €</b>	<b>131 074,21</b>	<b>34 027,26</b>	<b>14 120,00</b>	<b>56 712,11</b>	<b>26 214,84</b>

Le Conseil Municipal valide les actions portées par la commune, inscrites au TEN de Baugeois-Vallée, ainsi que leur plan de financement

#### 10) ENTENTE DE LA VALLÉE – COMITÉ DE SUIVI DE PHARÉO : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

Vu la proposition de la commune de Beaufort-en-Anjou de créer un comité consultatif chargé du suivi de l'équipement aquatique Pharéo, dans le cadre du contrat de concession ;

Considérant que la représentation de la commune de La Ménitré à ce comité consultatif n'implique aucun engagement financier communal, s'agissant uniquement de participer à un groupe de travail sans pouvoir décisionnel ce qui permettra de mieux connaître les décisions relatives à la gestion de l'équipement ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Décide de nommer pour participer aux travaux du comité de suivi de Pharéo ;

Titulaire : Benjamin LABA

Suppléant : Isabelle NICOLAS

#### 11) AVIS SUR LE SCHEMA DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Baugeois Vallée du 21/01/2021, approuvant le schéma stratégique des zones d'activités ;

Vu la présentation faite par M. le Maire du schéma stratégique des zones d'activités de la Communauté de communes Baugeois Vallée ;

Considérant que ce document a été transmis aux élus - Considérant les projets d'envergure du territoire (implantation de serres maraichères sur 20 ha, implantation de la coopérative de chanvre sur 6 ha) - Considérant la nécessité de modérer la consommation du foncier, de densifier les zones d'activités, tout en permettant d'offrir des possibilités d'extension des zones afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs .

- Le Conseil Municipal prend acte du schéma stratégique des zones d'activités de la Communauté de communes Baugeois Vallée qui n'appelle aucune observation de sa part et émet un avis favorable.

## Conseil municipal du 21 avril 2021

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE



#### 1) POSTE D'ADJOINTE VACANT

A) DÉCISIONS DE MAINTIEN DU POSTE D'ADJOINTE, PLACE DE L'ADJOINTE REMPLAÇANTE ET ÉLECTION.

POSTE D'ADJOINTE VACANT – Maintien du nombre d'adjoints et positionnement du (de la) nouvel(le) adjoint(e)  
Le Conseil Municipal décide de maintenir le nombre d'adjoints initialement fixé à 5, suivant délibération du 25/05/2020, et donc de maintenir ce poste d'adjoint devenu vacant ;  
Décide que le(la) nouvel(le) adjoint(e) occupera le dernier rang (5<sup>ème</sup>) ;

POSTE D'ADJOINTE VACANT – Election du (de la) nouvel(le) adjoint(e)  
Après appel à candidature, Mme Christine LESELLE se déclare candidate au poste d'adjointe.  
Mme Christine LESELLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1er tour, le Maire la proclame élue en qualité de 5<sup>ème</sup> adjointe au Maire de La Ménitrie, dans l'ordre du tableau modifié en conséquence. L'intéressée a déclaré accepter cette fonction.

B) COMPOSITION DES COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS (DCM N°04/2021-44)

Considérant qu'il convient de modifier les délibérations susmentionnées afin de tenir compte du changement d'adjointe, le Conseil Municipal modifie la composition des commissions communales Enfance – Jeunesse de la manière suivante :

LESELLE Christine, adjointe - YVIN Pascale, conseillère municipale

#### 2) MISSION LOCALE ANGEVINE : ADHESION ET DESIGNATION DE REPRESENTANT

Le Conseil Municipal :

Décide de renouveler l'adhésion de la commune à la Mission Locale Angevine pour la durée de la convention soit jusqu'au 31/12/2023 ;

Désigne Isabelle PLANTÉ pour représenter la commune au sein de la Mission locale Angevine ;

#### 3) ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ BAUGEOIS VALLEE – GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DESTINATION DU BATIMENT DE LA MENITRE : DESIGNATION DE REPRESENTANTS COMMUNAUX

Vu la décision de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) de regrouper les EHPAD de Mazé-Milon et La Ménitrie sur un nouveau site situé sur la commune déléguée de Mazé ;

Considérant que le bâtiment de l'EHPAD de La Ménitrie est situé au cœur de la commune et à proximité des commerces ;

Considérant que la situation de ce bâtiment représente un enjeu fort pour l'avenir du territoire communal ;

Considérant la volonté affichée des élus de La Ménitrie de maintenir, notamment à travers la révision de son Plan Local d'Urbanisme actuellement en cours, la vocation de cet immeuble pour l'accueil de personnes âgées autonomes ;

Considérant la proposition de l'établissement de santé Baugeois Vallée de constituer un groupe de travail chargé d'identifier les besoins et imaginer des solutions innovantes pour répondre à ce projet ;

Le Conseil Municipal décide de nommer pour participer à ce groupe de travail :

- Représentants municipaux : Tony GUÉRY, Isabelle PLANTÉ, Clarisse NOURRY
- Représentants extra-municipaux : Claude MAINGUY, Jocelyne VIET

### FINANCES

#### 4) FISCALITE DIRECTE LOCALE : VOTE DES TAUX 2021

Considérant la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui deviendra définitive pour tous les contribuables en 2023 ;

Considérant le gel du taux de la taxe d'habitation en 2021 et 2022 (pour les résidences secondaires et les logements vacants) ; Considérant que les ressources communales perdues du fait de la suppression de la taxe d'habitation sont compensées par un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties ;

Considérant que la commune de La Ménitrie est sous-compensée, le niveau des recettes liées au transfert des produits départementaux sur la taxe foncière sur les propriétés bâties étant inférieur aux produits fiscaux liés à la suppression de la taxe d'habitation ;

Considérant le nouveau taux communal de référence pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (38,02 %) correspond au taux communal 2020 (16,76 %) majoré du taux départemental 2020 (21,26 %) ;

Considérant l'adéquation entre les recettes fiscales attendues et les allocations compensatrices émanant de l'état 1259 (721 932 € à taux constants) et les recettes correspondantes votées au budget 2021 (719 000 €) ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et de voter les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,02 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,23 %

Prend acte du coefficient correcteur de la commune fixé de manière pérenne à 1,024799 et du versement correspondant fixé en 2021 à 14 529 €, destiné à corriger la sous-compensation de la commune.

## **5) ESPACE PESSARD : CHOIX DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGÉTIQUE**

M. le Maire indique qu'une consultation a été lancée auprès de 4 architectes pour les travaux de rénovation énergétique de l'Espace Pessard du 04 au 19/03/2021, dont l'enveloppe financière est estimée à 400 000 € HT.

Les candidatures ont été appréciées en fonction de :

- La composition de l'équipe en fonction des moyens (y compris financiers) et des compétences traduisant la pertinence du groupement ;
- La qualité des références présentées pour des opérations de nature, d'importance et de complexité équivalente (références attendues : réhabilitation d'équipements sportifs / clos et couvert ; réhabilitation d'équipements en site occupé ; intervention sur des E.R.P. de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégorie ; références en photovoltaïque).

Vu les critères retenus pour le jugement des offres pondérés de la manière suivante :

### **Valeur technique (60 points)**

- Pour apprécier la note méthodologique, il a été analysé la perception du candidat par rapport au cahier des charges de l'opération : 40 points ;
- Pour apprécier la pertinence du planning, il a été analysé les temps proposés pour chaque étape de la mission : 20 points.

### **Prix des prestations (40 points)**

- Offre la moins-disante : 40 points ;
- Note de l'offre examinée : montant de l'offre la moins élevée/montant de l'offre examinée x 40.

Vu le rapport d'analyse des offres ; le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Décide de retenir l'offre de l'agence SAS Didier LEBORGNE et associés – DLB située à Nantes pour la mission de base aux taux de 9.80 % soit 39 200 € HT ; Prend acte de la composition de l'équipe et de la répartition des honoraires :

SAS Didier LEBORGNE et associés : 27 753,60 € HT - BET structure - PLBI SCOP SA : 4 080,72 € HT

BET fluides - GEFI Ingenierie : 6 589,52 € HT - BET acoustique - ACOUSTEX Ingenierie : 776,16 € HT

## **6) COMMUNAUTE DE COMMUNES BAUGEOIS VALLEE – TIERS LIEUX**

M. le Maire indique que la crise sanitaire liée à la COVID-19 a fait émerger de nouvelles demandes d'organisation de professionnels, associations ou autres pour partager des lieux de travail.

Il précise que la Communauté de communes Baugeois Vallée a fait réaliser une étude de faisabilité sur la création d'un réseau de tiers-lieux d'activités à l'échelle de son territoire intercommunal.

Mme Catherine DAZZI-RIVIERE ajoute que l'étude conclut sur la pertinence de mettre en place des tiers-lieux qui s'installeront dans le temps et pas exclusivement pour répondre aux effets de la crise sanitaire.

Considérant que la commune de La Ménitré dispose potentiellement de locaux pouvant accueillir un tiers-lieu ;

Le Conseil Municipal décide de nommer Mme Catherine DAZZI-RIVIERE pour représenter la commune de La Ménitré sur toute question relative au développement de tiers-lieux au sein de la Communauté de communes Baugeois Vallée notamment .

## Comité commerce et artisanat,

### Retour du questionnaire : Votre avis nous intéresse.

Chères Ménétréennes, Chers Ménétréens,

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation à notre 1<sup>er</sup> questionnaire dédié au commerce et à l'artisanat.

Régulièrement, nous reviendrons vers vous, afin de pouvoir échanger sur les besoins, nécessaires à notre quotidien et ainsi, favoriser, au mieux, les achats en « local ».

#### Voici le résultat de notre enquête :

vous avez été 215 à répondre à ce questionnaire, soit 13,50 % d'entre vous.

Les besoins les plus forts qui ont été ressentis sont :

Votes	% de votants
Presse, papeterie, carterie	79,07
Relais colis	70,70
Distributeur de billet	39,07
Cigarettes, vapote	33,49
Fleurs	26,98
Mercerie	22,79
Épicerie fine	14,88
Prêt à porter	6,51
Dépôt pressing	3,72
Produits de proximité, légumes (biocoop)	3,26



Mais nous retrouvons également, à faible taux : Cordonnerie – clés minutes, librairie, salon d'esthétique, des produits de la pêche, une ressourcerie, un caviste...ou un restaurant japonais.

Merci encore pour l'ensemble des idées émises, qui feront l'objet de discussions futures auprès de notre municipalité.

## Que faire de ses déchets verts ? Interdiction de les brûler.

### De quoi s'agit-il ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes

A savoir : les déchets verts font partie des biodéchets.

### Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
  - de les brûler avec un incinérateur de jardin.
- Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

### Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

### En cas de non-respect de l'interdiction

Il est possible d'alerter les services d'hygiène de la mairie en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts chez soi.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

### Que peut-on en faire ?

- Les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- Les déposer conformément aux règles mises en place par la commune.

### - Les apporter au dépôt de notre commune :

**COLLECTE DE DÉCHETS VERTS  
AUX ATELIERS MUNICIPAUX  
RUE DE LA VALLÉE**

*La Ménétré*

**LES HORAIRES**

DE MARS À NOVEMBRE  
Le samedi  
de 10h à 12h

DE DÉCEMBRE À FÉVRIER  
Le 1<sup>er</sup> samedi du mois  
de 10h à 12h

- Vous pouvez également les déposer à la déchèterie de **Fontaine-Guérin**.

Pour aller plus loin : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>

## Comité Espaces Verts Environnement, participons à la création d'une micro-forêt

Nous préparons l'implantation de cette forêt pour cet automne. Pour la réussite de ce projet nous avons besoin de vous : si vous avez des arbustes à replanter, des sauvagesons à transférer ou des boutures, si vous avez des bras, etc... vous nous intéressez.

Si vous voulez vous joindre à ce projet d'une façon ou d'une autre, vous pouvez vous inscrire directement en mairie par mail à [accueil@lamenitre.fr](mailto:accueil@lamenitre.fr) (titrer votre mail « micro-forêt »), un dossier complet vous sera transmis.

Pour en dire quelques mots : il s'agit d'une plantation citoyenne de plus 600 arbustes d'essences locales et résistantes aux changements climatiques près du terrain de bicross. Cette plantation ne nécessite aucun entretien. Elle a pour but d'apporter de la fraîcheur, de développer la biodiversité, de créer un espace de bien-être et d'augmenter l'absorption du CO2 de la Commune.



### Promenons-nous au vert

Le Comité accompagne le conseil municipal pour étudier la création d'une **voie verte** permettant de relier l'allée du canal au stade en longeant le canal. Cette voie sera connectée aux pistes et voies cyclables elles aussi à l'étude. Ce projet, étalé en plusieurs phases, permettra à tout un chacun de flâner à l'ombre et de profiter des beaux recoins de la commune.

### S'investir ensemble

Avec tous ces projets, l'envie du comité est de partager avec les habitants les projets pour la commune, de profiter de ces actions pour aller vers plus d'échanges et de partages. Nous avons besoin de la participation de tous les habitants pour concrétiser les projets.

## Circuits de randonnées sur La Méniltré, une équipe en pleine action !

Des réflexions sont actuellement menées par le comité vie associative avec pour objectifs de reprendre les circuits de randonnées existants sur la commune, de revoir le jalonnage pour permettre un repérage facile des itinéraires mais aussi de les faire évoluer et d'en proposer de nouveaux.

Ce travail est mené en concertation avec le service tourisme de la communauté de communes Baugeois-Vallée.

Un premier repérage a été mené dimanche 2 mai dernier sur le circuit des Ponceaux



## Agri'nature, maitrise hydraulique du bassin de l'Authion

La vallée de l'Authion est l'ancien lit de la Loire avant la construction de la levée au 13<sup>ème</sup> siècle (réhaussée au 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle) ; par conséquent, notre vallée était historiquement inondée l'hiver.

Même avec la digue, le surplus d'eau reste présent (par refoulement, vase communiquant entre autres).

De ce fait, dans les années 1960, une double réflexion a été menée : assurer l'irrigation l'été pour permettre de meilleurs rendements, un meilleur revenu et une qualité accrue ; ainsi qu'un assainissement de la vallée l'hiver sur une superficie d'environ 40000ha.

L'Authion a été recalibré, des canaux créés, des fossés collecteurs optimisés pour que l'excès d'eau se dirige vers la rivière avant de rejoindre le fleuve au niveau des Ponts-de-cé. La station d'exhaure\* des Ponts de cé, les 3 pompes satellites (La Daguenière, Brain/l'Authion et La Ménitry), le lac de Pincemaille à Rillé sont élaborés dans les années 1970.

\*L'exhaure désigne le détournement par puisage ou pompage des eaux d'infiltration.

Actuellement, 200 millions de m<sup>3</sup> sont pompés tous les ans de l'Authion vers la Loire dont le niveau est supérieur aux périodes hivernales.



Le financement de ce système est assuré par une taxe sur les propriétés ainsi que sur les m<sup>3</sup> d'eau consommés en irrigation agricole.

Plus récemment, cette "sécurité" d'irrigation a permis à des groupes comme Limagrain (Vilmorin-Mikado et Limagrain Europe), les pépinières Minier, Béjo, et autres semenciers ou prestataires d'investir dans la vallée pour faire produire des semences ou plants de qualité.

Cela s'est accompagné de créations de pompages en Loire (St Patrice, Varennes/Loire et St Martin de la place) pour dériver un léger flux d'eau du fleuve et privilégier l'eau superficielle à celle souterraine (nappe). Les débits biologiques et qualitatifs sont contrôlés et assurés pour les rivières et fleuve.

Le **SAGE** (Commission locale de l'eau) supervise la qualité et la ressource en eau des rivières, le **SMBAA** assure la gestion et l'entretien du réseau sur le bassin versant (22 communes et 500km de collecteurs), l'Entente Authion assure les pompages en Loire pour l'irrigation et les pompages de l'Authion vers la Loire l'hiver ainsi que la retenue de Rillé.

L'OUGC Authion (Organisme Unique de Gestion Collective) alloue et gère les quotas d'eaux des irriguants de la vallée pour la saison, la préfecture restreint si besoin les consommations.

Ce système hydraulique est vital pour la vallée d'un point de vue assainissement, diversité, économique et social.

## Haies champêtres, une aide à la plantation

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) a engagé en 2020 un programme d'actions visant la reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, au travers d'un Contrat Territorial Eau 2020-2022.

Dans ce cadre, le syndicat coordonne et prend en charge l'organisation des opérations de plantation de haies champêtres sur le territoire, et permet aux planteurs de bénéficier d'une aide de 80% (H.T.) du coût de la plantation.

Vous trouverez toutes les informations sur les conditions d'éligibilité des projets, la démarche et les opérateurs de plantation à contacter sur le site internet du SAGE Authion.



<https://www.sage-authion.fr/plantation-de-haies-bocageres-on-vous-accompagne>

La prochaine saison de plantation concernée sera celle de l'hiver 2021-2022.

## EHPAD de La Ménitré, action solidaire et citoyenne du département

### Un peu de couleurs et de réconfort en cette période difficile

Le département de Maine-et-Loire a renouvelé fin avril, pour la 2<sup>ème</sup> année, son opération de distribution de fleurs dans les Ehpads et résidences autonomie.

Le 24 avril dernier, Aurélie Brisset, agent technique espaces verts de la commune de La Ménitré A réceptionné les fleurs et jardinières destinées aux résidents et personnels des établissements de Mazé, Brion et Beaufort-en-Anjou, .

Tony Guéry et Jacky Boyeau, directeur patrimoine, travaux et sécurité des Établissements de santé Baugeois-Vallée ont officialisé ce geste du département orchestré par le pôle citoyenneté.

Merci à Mme Charrier, résidente et Virginie Hergué de leur présence.



Par cette action, le Département de Maine et Loire renouvelait également son soutien à la filière horticole de notre territoire, directement impactée par la crise sanitaire et économique.

## Prendre le train à La Ménitré et quelques informations pour se déplacer.

C'est bientôt l'été, envie d'aller à la plage par la voie de chemin de fer ?

Quelques idées : Saumur /les Sables d'Olonne - Angers/La Baule-Escoublac /le Croisic avec correspondance possible à Nantes pour les Sables, Saint Gilles ou Pornic. Une idée de lieu d'escapade ? Il n'y a plus qu'à vous rendre sur [destineo.fr](https://www.destineo.fr)



### Autres destinations :

La Ménitré est actuellement desservie par 12,5 Aller /Retour "Angers-Saumur" (dont 3 directs Nantes, 5 directs Tours et 1 direct Thouars en semaine) - 3 A/R Angers-Saumur le samedi (dont 2 direct Tours) - 2 A/R Angers - Saumur le dimanche (dont 1.5 direct Tours).

L'amélioration de la desserte le week-end est à l'étude par la région.

### Petits prix pour les trajets régionaux :

Utilisez le **forfait multi** (1 jour de voyages illimités jusqu'à 5 personnes (adultes et enfants) en car et en TER pour 30€ ou 2 jours de voyages illimités jusqu'à 5 personnes (adultes et enfants) en car et en TER pour 45€. Parking gratuit à Saumur et accès rapide.

5€ le week-end pour un trajet régional (offre digitale)

5€ pour se rendre aux grands événements culturels régionaux



Le site [destineo.fr](https://www.destineo.fr) recense tous les trajets régionaux possibles (vélo, train, auto, car, ferry,...).

### La combinaison train+vélo sous plusieurs facettes :

- A La Ménitré, vous pouvez garer votre vélo sous l'abri coté bourg ou sous l'abri sécurisé coté Loire (si besoin : contact T.E.R. au 0800 210 800)
- A Saumur, Nantes (contact TER) ou Angers votre vélo peut être garé sous l'abri sécurisé (Irigo 02 41 33 64 64)

- Vous pouvez aussi emporter votre vélo dans le train (attention au nombre de places vélos !)

L'idéal est un vélo pliant minimisant l'emprise (aide possible de la région : [www.paysdelaloire.fr/les-aides](https://www.paysdelaloire.fr/les-aides)) ou de la communauté de communes Baugeois-Vallée : [www.baugeoisvallee.fr](https://www.baugeoisvallee.fr)).



Infos, transferts, correspondances sur : [www.paysdelaloire.fr/les-aides](https://www.paysdelaloire.fr/les-aides)

Correspondances possibles : [www.oui.sncf/aide/gares-et-aerports-infos-transferts-correspondances](https://www.oui.sncf/aide/gares-et-aerports-infos-transferts-correspondances)

## Information SNCF Réseau

Riverains des voies ferrées : les arbres de votre propriété relèvent de votre responsabilité !

**SNCF Réseau assure l'entretien, la modernisation et la sécurité des 30 000 km de lignes du réseau ferré national. Vous avez aussi un rôle à jouer !**

La maîtrise de la végétation dans les emprises ferroviaires, sur les voies ferrées et leurs abords, est indispensable pour assurer la sécurité des circulations et la régularité des trains. Sur la totalité du réseau français, les trains subissent chaque année l'équivalent de 500 000 minutes de retard du fait de la végétation. La présence d'arbres à risque le long des voies ferrées peut, en cas de chute, entraver la circulation des trains et/ou endommager nos installations.

**Dans ce cas :** la responsabilité du propriétaire est engagée et celui-ci s'expose à des recours onéreux, voire à une amende pour avoir porté atteinte au domaine public ferroviaire (Art.2 de la loi du 15 juillet 1945).

- Une **zone de servitude de 2 mètres de large**, depuis la limite légale du chemin de fer, est prescrite par le Code des transports. Les riverains des voies ferrées ne doivent pas planter ou laisser croître des arbres dans cette servitude.

Leurs végétaux ne doivent pas être présents à moins de 3 mètres des éléments sous tension et respecter le gabarit ferroviaire.



### IMPORTANT !

Si vous souhaitez prendre les dispositions utiles et faire le nécessaire afin que des arbres à risques soient traités, il est **impératif que ces travaux soient réalisés dans des conditions de sécurité ferroviaires optimales.**

Faites-vous connaître le plus en amont possible par mail :

[maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr](mailto:maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr)

Cette démarche est indispensable afin de pouvoir définir ensemble les conditions d'intervention et la mise en oeuvre de mesures de sécurité spécifiques vu la proximité avec le domaine ferroviaire.

**Nous appelons votre attention sur les enjeux liés au respect de la réglementation environnementale et notamment sur le fait que ce type d'opération doit intervenir en dehors des périodes de nidification de l'avifaune.**

## Élagage, vos responsabilités

Pour que l'ensemble des foyers du Maine-et-Loire puisse profiter de la fibre optique d'ici à 2023, le syndicat mixte Anjou Numérique doit déployer 14 000 km de câble, dont 60 % en aérien, sur les poteaux téléphoniques : un choix qui assure une arrivée rapide du très haut débit en milieu rural.

*Ce travail est en partie freiné par le développement de la végétation autour des câbles existants.*

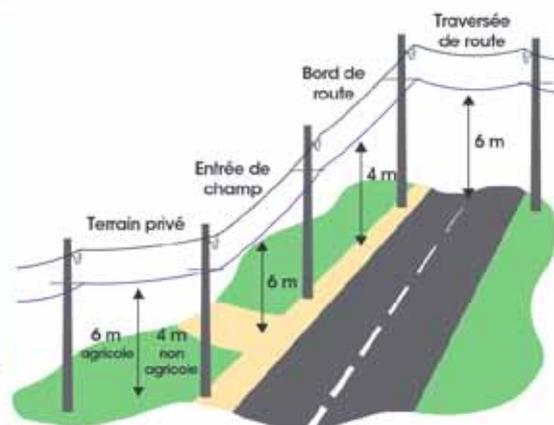
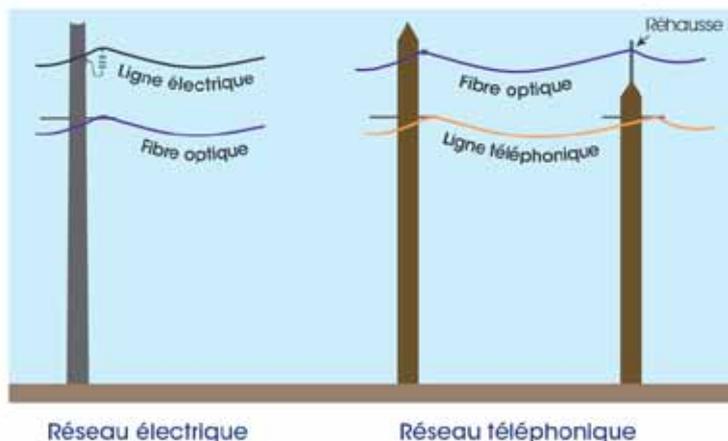
Cet hiver la commune de La Ménitré a fait appel à un prestataire, en lien avec nos agents communaux, afin de procéder à un premier passage, en prenant en charge les frais d'élagage, ceci afin de faciliter ce 1<sup>er</sup> passage pour les habitants de la commune.

Il faut savoir que ce sont les propriétaires riverains des infrastructures téléphoniques qui ont en charge l'élagage des arbres et haies situés sur leur parcelle, comme le précise le code des postes et des télécommunications.

- Afin de vous accompagner dans la mise en oeuvre de vos travaux d'élagage préservant l'intégrité du réseau bocager, Anjou Numérique s'est appuyé sur l'expertise de Afac-Agroforesteries (L'Association française arbres champêtres et Agroforesteries) et de l'association Mission bocage.

**Un guide des bonnes pratiques est disponible sur le site d'Anjou Numérique :**

<https://www.anjou-numerique.fr/> En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



# CONSEIL

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un **concours de dessin** a été mis en place avec la participation des deux écoles sur le thème «dessine ta commune de demain» les dessins seront exposés espace culturel du 31 mai au 12 juin.

**Plantation participative** d'une micro-forêt en novembre.



## AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Réalisation d'une **grainothèque**.

C'est un moyen de développer l'autonomie alimentaire et de faire découvrir des variétés commercialisées ou non. Chacun pourra se servir et en déposer librement. Des animations pour adultes et enfants seront proposées autour de cette nouveauté sur la commune.

Venez nous aider **sur le marché le 19 juin** pour la construire ensemble. Elle sera ensuite positionnée à la médiathèque en concertation avec l'association LirenLoire.



**6 GROUPES**

## ZERO DECHET

Des **fiches astuce « zéro déchet »** seront publiées dans chaque bulletin ou par tout autre moyen de communication.

Mise en valeur des poubelles publiques pour inciter à les utiliser.



# ÉCO-CITOYEN

## ENQUÊTE SUR LES MOBILITÉS

Participez à l'**enquête sur les mobilités**, exprimez vos idées et suggestions.

L'enquête est à destination de toutes les personnes qui se déplacent sur notre commune. (habitants, travailleurs, étudiants, lycéens, touristes, utilisateurs de la gare, ...)

**Pour accéder à l'enquête :**

<https://framaforms.org/questionnaire-mobilite-la-menitre-1615640340>

Le lien est aussi sur le site de la commune. Vous pouvez aussi scanner le QR\_CODE avec votre portable.



## C'EST QUOI ?

Une nouvelle instance transversale qui regroupe aussi bien des élus que des non-élus.

Ce conseil réfléchit et invite à une concertation communale sur trois volets : social, économique et environnemental.



## LIENS INTERGENERATIONNELS

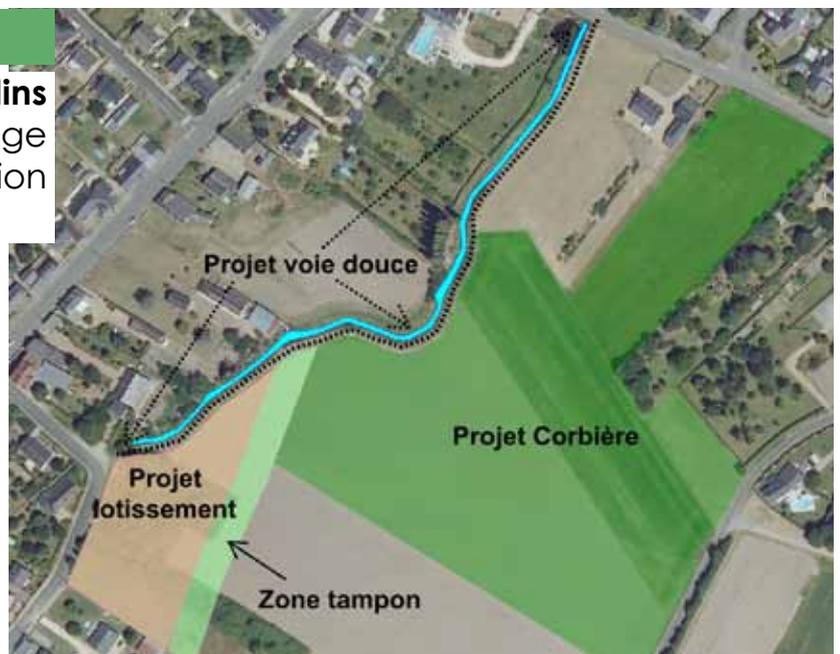
Création d'une charte pour accompagner les **porteurs de projets créateurs de liens**.



## DE TRAVAIL

### LA CORBIERE

Réflexion sur le devenir avec des **jardins partagés et de découvertes**, le passage d'une **voie verte**, installation et promotion du maraîchage.



## Déchets ménagers, quels gestes peut-on appliquer ?

Vos déchets ménagers, focus sur 2 chiffres

- 76 % des foyers en France pensent que leur foyer produirait moins de déchets qu'aujourd'hui.
- 88 % déclarent connaître des actions permettant de réduire la quantité de déchets ménagers.

C'est ce que nous apprend une étude sur la sensibilité des français à la prévention des déchets, réalisée par l'ADEME\* (2019) \*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Les principaux gestes cités par les Français sont : acheter le moins d'emballage possible, en vrac, composter, ne pas gaspiller.

Après les biodéchets, la part importante des ordures ménagères est représentée par les textiles sanitaires.

Ce sont les objets et accessoires qui servent à l'hygiène intime, du corps et de la maison. Ils sont en fibre naturelle ou synthétique : cellulose, coton ou plastique et sont parfois traités notamment pour avoir des propriétés absorbantes. Ils sont à usage unique et non recyclable.

On les retrouve partout dans la maison : lingettes, essuies-tout, serviettes en papier, mouchoirs (ces 3 derniers peuvent se composter), tampons, serviettes hygiéniques, couches jetables, cotons démaquillants, cotons-tiges, etc.

Tester et adopter les alternatives lavables pour chacun de ces produits, c'est réduire considérablement encore sa poubelle ordure ménagère.

Bref, les solutions sont donc connues, il reste à prendre de nouvelles habitudes.

Pour aider les habitants sur ce chemin, Baugeois-Vallée propose des animations/ateliers sur les alternatives zéro déchet. Baugeois-Vallée soutient également les parents de jeunes enfants qui font le choix des couches lavables : une aide à l'achat de 60€ par enfant est attribuée sur demande (sur présentation justificatif).



Plus d'informations sur [www.baugeoisvallee.fr](http://www.baugeoisvallee.fr), page réduire mes déchets.

Contact : Service Gestion et Valorisation des déchets  
02 41 79 77 00 ou à [dechets@baugeoisvallee.fr](mailto:dechets@baugeoisvallee.fr)



## Les SERRES de LASSE dans le Noyantais RECRUTENT avec l'ANEFA 49 !

Le permis de construire des serres de la Zac de la Salamandre est en cours d'instruction et l'enquête publique relative au permis s'est achevée le 19 mars. Les travaux de construction de la première phase (4,5 ha) commenceront au début de l'été. Ces serres abriteront de la production de tomates principalement, commercialisées sous la marque "le Potager de Jade" ; l'entreprise s'appellera "Les Serres de la Salamandre".

Pour faire fonctionner ces serres, **50 salariés seront recrutés en octobre 2021 et avril 2022 afin d'assurer la production**. Les prises de postes se feront de façon progressive pour accompagner la montée en production des plants de tomates. Les postes à pourvoir sont essentiellement pour le moment des CDD, dont une vingtaine évolueront en CDI.

La communauté de communes Baugeois-Vallée conventionnera L'ANEFA 49, pour faciliter les recrutements.

Ceux-ci débiteront au cours de l'été.

Des réunions d'informations collectives seront organisées dès le mois de septembre mais nous vous invitons dès à présent, si vous êtes intéressés, à envoyer vos candidatures à [economie@baugeoisvallee.fr](mailto:economie@baugeoisvallee.fr)



Baugeois-Vallée se fait le relais et les transmettra à l'ANEFA 49 (Association Nationale de l'Emploi et de la Formation en Agriculture, département du Maine et Loire).

## Conseil éco-citoyen, fêtons les naissances !



Cet automne nous fêterons les naissances ayant lieu dans la commune à travers le programme une naissance un arbre avec le soutien de la Région des Pays de Loire.

Cette action permettra aux 10 enfants nés en 2020 et à leurs parents de devenir les parrains des arbres plantés à cette occasion.



Au travers de cette opération régionale « Une naissance, un arbre », chaque bébé ligérien (40 000 naissances comptabilisées par an en Pays de la Loire) pourra devenir le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance. Au titre de cette opération, la Région apporte un financement aux collectivités volontaires, à hauteur de 15€ par arbre planté.

## Le C.M.J. (Conseil Municipal des Jeunes), en pleine organisation !

Depuis le début de l'année 2021 le Conseil Municipal des Jeunes s'est installé et a réuni ses membres plusieurs fois. Il est composé de 14 ménitréens âgés de 10 à 14 ans (8 jeunes des écoles primaires et 6 collégiens).

Les premiers projets du CMJ ont été présentés lors du conseil municipal de mai par l'intermédiaire d'Isabelle Lamé, conseillère municipale référente.

Une fois par mois pendant 2 heures les jeunes échangent, réfléchissent et construisent leurs projets.

Lors de la dernière réunion, nous avons pu constituer 3 groupes de travail par thématique :

**1er groupe : Nature, Environnement, Eco-citoyen**

**2ème groupe : Culture, Tourisme, Loisirs & Sécurité, Voirie, Urbanisme, Civisme, Mobilité**

**3ème groupe : Solidarité, entraide, santé**

**Les membres du conseil municipal des jeunes :**

Lola Grimault - Nathan Medici - Noémie Rat - Eloan Beaulieu  
Maïlys Besnard - Laly Peslier - Emie Vincent - Briec Vincelot-Picault  
Liam Pedrero - Soizic Roiné - Bérénice Laba - Etienne Frison  
Sarah Lehain - Yaëlle Lehain



Des idées pleins la tête pour La Ménitré, 86 idées sont ressorties. Y'a plus qu'à !



Monsieur le Maire s'est pris au jeu de la photo grimace à l'issue de notre réunion zoom.

## Espace jeunesse, nouvelles activités, nouveau lieu !

Nous vous attendons nombreux dans 2 salles de l'espace de la vallée, 1 rue J. de Laval (*Lieu temporaire pour cet été*).

L'entrée se fera du côté de la rue de la Vallée au niveau du portail beige.



## Espace jeunesse, suite...

Au programme de l'été 2021 plein de nouvelles activités aussi bien sportives, artistiques mais pas que... !!! De la cuisine, des sorties, des rencontres avec d'autres espaces jeunesse et aussi avec l'A.L.S.H. de la Ménitré... Bien sûr, ces activités seront réalisées en fonction de la situation sanitaire en respectant les protocoles.

**Modalités d'inscriptions :** dossier à remplir disponible à l'accueil de la mairie ou en contactant le responsable de la structure par mail - Cotisation de 5€ par an (espèce ou chèque à l'ordre du trésor public) à remettre au responsable de la structure. Au plaisir de vous voir cet été et de découvrir ensemble de nouvelles choses.



Après-midi BLABLA et échanges avec monsieur le Maire Tony Guéry pour parler de la jeunesse sur la commune. Des idées intéressantes ont émergé.



Activités en plein air.  
Au programme : baby-foot, tennis de table, billard, pétanque...



**Contact : Arnaud Calcagni**  
(Responsable de l'E.J.)  
[espacejeunesse@lamenitre.fr](mailto:espacejeunesse@lamenitre.fr)  
07 86 03 65 03  
Facebook : "Espace Jeunes La Ménitré"  
Instagram : [espacejeunesselamenitre49](https://www.instagram.com/espacejeunesselamenitre49)

Journée clean walk : plus de 18 Kg de déchets ramassés !!!  
Nous allons continuer à développer notre action citoyenne avec d'autres partenaires... **Comme ci-contre avec l'ALSH** en mars dernier. Venez-vous joindre à nous pour la prochaine journée. Nous vous tiendrons informés.



## ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Les dernières vacances ont été bien particulières.

Malgré un livret d'activités proposé aux familles, l'accueil de loisirs est resté fermé pour les vacances de printemps. **Nous mettons tout en œuvre pour accueillir au mieux les enfants Ménitréens lors des prochaines vacances estivales, dans le respect des protocoles sanitaires.**

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes cet été selon la même disposition que l'été 2020.

L'accueil péricentre sera organisé au pôle enfance Pierre Perret, les enfants de maternelle, de 3 ans à 5 ans y resteront pour la journée. Différentes salles d'activités y seront aménagées.

Pour les plus de 6 ans, l'ALSH sera organisé dans l'espace Joseph Pessard. Les lieux d'animation seront répartis entre la salle annexe et la salle de sport.

### L'accueil de loisirs sera ouvert :

Du mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet

Du lundi 23 août au mercredi 1<sup>er</sup> septembre de 9h à 17h, l'accueil péricentre sera ouvert de 7h15 à 9h le matin et de 17h à 18h30 le soir.

Les inscriptions se font toujours depuis le portail famille ou auprès de **Florian Doisneau**, directeur de l'ALSH à l'adresse [alsh@lamenitre.fr](mailto:alsh@lamenitre.fr)

Il reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.



## Restaurant scolaire, quoi de neuf ?

Choix participatif par les Cm2 du menu d'un repas  
*Privilège de leur dernière année avant de partir au collège !*



Pâques a été fêté dignement au restaurant scolaire !



En avril, le personnel communal a profité de la période de confinement pour donner un coup de jeune à la façade de l'espace Joseph Pessard

## École Maurice Genevoix

### Derrière les masques, l'envie d'apprendre est intacte.

La période de Carnaval est passée et nous ne rêvons qu'à une chose : quand pourrons-nous tomber les masques ? Toujours avec le visage barré en deux, sourires et émotions masqués, les petits ménitréens ont retrouvé l'école.

Les CP, pourtant, ne connaissent pas le bas de visage de leur maîtresse et inversement. Ils ne connaîtront pas non plus les festivités du 100<sup>e</sup> jour de classe. Se projeter en juin est habituellement un plaisir avec son lot de sorties, d'activités sportives sans oublier la sacro-sainte fête d'école.

Malgré des promesses de jours meilleurs, l'incertitude plane lourdement. Que dire des CM2 qui imaginent que leur émotion des dernières journées d'école élémentaire risque d'être gâchée par les gestes barrières.

Tout a été compliqué et pourtant les 118 élèves continuent à faire front, s'accrochant de toute leur motivation aux différents projets de classe et à chaque instant de vie à l'école.

Leur énergie intacte est parfois dépassée par la lourdeur de l'actualité sanitaire et économique. Heureusement, cette bonne ambiance qui caractérise l'école depuis de nombreuses années est restée la plus forte.

Les enseignants et le personnel communal y ont veillé.

Les chaleurs arrivent et nous ne rêvons qu'à une chose : quand pourrons-nous tomber les masques et revoir les sourires des enfants ? Car, elle est là la seule certitude, les élèves continuent à sourire.



*Les projets des classes avancent masqués.  
Ici la construction d'un drakkar viking par les CP*

## École Pierre Perret, les projets se poursuivent et se concrétisent...

Un nouveau logo de l'école a vu le jour en ce début d'année à l'initiative de notre association de Parents d'élèves. C'est ainsi que les dessins de bonhomme de nos petits écoliers sont devenus source d'inspiration pour l'équipe !

L'arrivée du printemps a également redonné des ailes aux petits jardiniers de l'École Pierre Perret. Chez les plus grands, nous constatons que le travail fait dans le potager à l'automne a été très bénéfique et nous étions fin prêts pour réaliser de nouveaux semis et transplantations lors de la nouvelle visite de notre médiatrice du Parc Naturel Régional.

Pour les plus jeunes, le printemps a donné naissance à de drôles de petites poules, aux noms rigolos ! Un projet en arts visuels, à l'image de cette classe enthousiaste et très motivée à l'idée de faire du papier mâché autour de ballons de baudruche !



Pipelette, Biscotte, Coquillette et Ronflette entre autres, ont rejoint les familles des enfants pour des vacances anticipées ... et cela pour leur plus grande joie !

Plusieurs artistes ont jalonné notre période passée : Alexander Calder, Paul Klee et Gaston Chaissac, peintre d'origine vendéenne dont les totems seront notre source d'inspiration pour la suite de l'aménagement artistique de notre cour et du potager !! Beaucoup d'implication de la part des enfants.



Logo de l'école



Les totems à la Gaston Chaissac

Les inscriptions pour la rentrée ont débuté. Elles se poursuivront sur rendez vous. Merci de contacter Mme Roux à l'école : 02 41 45 66 82

## École Sainte-Anne, tous au potager !

Durant la dernière période scolaire, les élèves de CE1/CE2 réhabiliteront le coin potager de l'école.

La création et le suivi d'un jardin pédagogique incitent à la découverte et à l'expérimentation, les visées sont écologiques, les méthodes scientifiques et ludiques et les apprentissages très variés et transdisciplinaires...

Une belle occasion, en montant un projet d'école, de valoriser les réalisations des enfants, de stimuler leur créativité et de favoriser l'émulation collective. Les élèves vont donc devoir aménager l'espace tout en prenant en compte les animaux qui seront de précieux auxiliaires de ces futurs petits jardiniers (plantes sauvages, maison à insectes, point d'eau).

Ce coin nature sera un formidable lieu d'observation de la diversité animale et végétale.

### En route pour ce futur projet !



## LIRENLOIRE, Quatre bonnes nouvelles !

1 - A l'automne et au printemps Lirenloire fait de nouvelles acquisitions pour la médiathèque : 450 nouveautés ! Romans, BD, documentaires et ce pour les enfants et les adultes. Ces achats sont possibles grâce à la dotation de la Municipalité de La Ménitré et le travail des bénévoles accompagnés de la médiatrice culturelle.

2 - Bientôt à la médiathèque vous trouverez des livres "facile à lire" pour ceux qui ne lisent pas ou plus ou qui ne savent pas quoi lire... C'est une sélection spéciale pour donner ou redonner l'envie de lire. Cette action est initiée par le ministère de la Culture et l'Association des bibliothécaires de France.

L'offre de lecture « Facile à lire » est issue d'une sélection réalisée par les bibliothécaires sur des critères d'accessibilité et de lisibilité dans la production éditoriale courante.

3 - A notre collection de DVD s'ajouteront très prochainement presque 200 nouvelles références !

4 - Vous allez pouvoir découvrir à la médiathèque **du mercredi 2 au 12 juin 2021** une **exposition sur le thème du changement climatique en Pays de la Loire** réalisée par France Nature Environnement Pays de la Loire. Elle sera composée de 7 panneaux sur les impacts du changement climatique dans plusieurs domaines liés à la ressource en eau (qualité et quantité de la ressource en eau, agriculture et biodiversité). Des brochures ainsi qu'un livre d'or seront également mis à disposition du public. Ce support permettra ainsi d'alerter et de sensibiliser le public sur les conséquences du changement climatique dans la région et communiquer sur les gestes à adopter pour limiter ces impacts.



Toutes ces lectures et belles découvertes vous attendent à la médiathèque, dans le respect strict des gestes barrières.

### Horaires d'ouverture de la Médiathèque :

Mercredi de 15h45 à 18h30,

Vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h45.

En dehors de ces horaires, vous pouvez réserver sur le site

<https://bibliotheque.beaufortenanjou.fr>



Vous ne lisez pas ?  
Vous ne lisez plus ?  
Vous ne savez pas quoi lire ?

**Les espaces Facile à lire  
ont des livres pour vous**



facile  
à lire

Les livres sont  
présentés de face.  
Je me laisse tenter  
par une couverture,  
un titre...

Je peux me faire aider  
et conseiller  
par un professionnel.

Pas trop de livres,  
je me repère mieux,  
ça prend moins de temps.

Comme dans une vitrine,  
on y trouve toutes sortes  
de livres :  
des romans simples,  
des histoires vraies,  
des livres pour s'informer,  
apprendre le français,  
des livres à feuilleter...

J'ai vu le DVD d'un film  
adapté d'un roman,  
J'ai envie d'essayer  
de le lire.

Je découvre des livres  
numériques, sur mon  
téléphone, ma tablette...  
Je choisis la mise en  
page, la luminosité,  
parfois il y a du son,  
de l'image,  
c'est plus attirant...

Des livres faciles à écouter,  
sur CD...  
Un moment pour moi !



### Renseignements :

07 85 08 09 80 ou [lirenloire@laposte.net](mailto:lirenloire@laposte.net)

## ASM Basket, rendez-vous sur le parquet !

Les activités et matchs de l'ASM sont bien évidemment paralysés par la situation sanitaire qui perdure.

Toutefois avec l'arrivée des beaux jours, nous tâcherons de trouver des solutions afin de proposer des activités extérieures à nos jeunes basketteurs dans le respect des règles sanitaires. En attendant une possible levée du couvre feu, nous étudions avec la mairie et notre éducateur, la possibilité de reprendre les entraînements en extérieur le samedi matin pour les U11 dans un 1<sup>er</sup> temps. L'association tient à rassurer ses licenciés 2020/2021 en annonçant que le renouvellement de vos licences sera pour partie pris en charge par l'association.

Nous restons bien sûr disponibles pour répondre aux attentes des nouveaux licenciés et nous proposerons des séances découvertes aux jeunes qui le souhaitent en septembre.

L'association a hâte de vous retrouver sur et autour du parquet de la salle Pessard. **Sportez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches.** Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail :

[menitre@basketball49.fr](mailto:menitre@basketball49.fr)



## Association Moulin et Culture de la Vallée, on y est presque !

A l'heure où vous lirez ce bulletin, les travaux réalisés au **Moulin de la Vierge** seront terminés ou sur le point de l'être.

Les portes seront ouvertes lors de la **journée du patrimoine le 19 septembre prochain** et vous pourrez admirer la fresque à l'étage ainsi que le parquet et découvrir la salle du rez-de-chaussée avec son carrelage.



Tout ceci a pu être effectué grâce à vos dons ainsi qu'aux diverses subventions obtenues.

**Un grand merci à tous** pour avoir participé à la sauvegarde du patrimoine qui relate l'histoire de notre commune. Pour que ce bâtiment chargé d'histoire, qui fût un moulin puis une chapelle, puisse continuer à vivre et faire partie du paysage ménitréen nous mettons à disposition la salle du rez-de-chaussée pour des expositions ou démonstrations à des artisans d'art ou des artistes, dédicaces de livres, présentations de jeux ....



N'hésitez pas à prendre contact pour connaître les conditions d'utilisation :

[amcv1908@outlook.fr](mailto:amcv1908@outlook.fr)

## ALES (Association Loisirs et Sports), des nouvelles de notre association sportive.

Les 5 activités d'ALES sont perturbées comme beaucoup d'autres par les contraintes sanitaires liées à la COVID-19 ! Après une reprise en septembre 2020, il a fallu de nouveau « remiser les baskets » en novembre ...

Seule l'activité de marche Nordique a pu reprendre le 25 janvier dans le respect des règles sanitaires !

Les participantes sont espacées individuellement et réparties en 2 groupes de 4/5 personnes qui se constituent « naturellement » en fonction de la force physique de chacune.

Le coach « veille au grain », tout en étant attentif au bien-être des marcheuses !

Bonne ambiance et simplicité règnent à chaque sortie. Nous attendons cependant des jours meilleurs pour associer ces moments sportifs à des moments festifs (pique-nique, sorties le long de la Loire, ...)

**Nous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année et de faire 1 ou 2 séances d'essai !**

L'association prête des bâtons.

D'autre part, en collaboration avec une adhérente, nous avons mis à profit cette période pour créer un site internet ALES qui sera consultable prochainement !

### CONTACTS :

**Badminton** : Stéphane JOBARD (0685393924)

**Gymnastique d'Entretien** : Ghislaine LONQUEUX (0241456607)

**Gym Tonique** : Nadine VERITE, présidente (0750074078)

**Zumba** : Isabelle NICOLAS, secrétaire (0632458321)

**Marche Nordique** : Yolande CADEAU, trésorière (0681566964)



## Scrabblenloire, rendez-vous en septembre !

La saison 2020/2021 aura été une année « blanche » pour notre association. Malgré tout nous avons pu compter sur le soutien de nos adhérents qui ont renouvelé leur adhésion et qui, depuis, peuvent quand même pratiquer leur sport préféré en jouant à la maison au Scrabble classique ou « en ligne » grâce aux parties organisées par la Fédération Française de Scrabble.

Nous avons du aussi prendre la décision d'annuler le tournoi que nous envisagions d'organiser pour fêter les 10 ans de l'association.

Ce n'est que partie remise : nous fêterons nos 15 ans !

SCRABBLLENLOIRE donne rendez-vous en septembre à tous les amoureux des lettres, quand nous pourrons de nouveau pratiquer le **scrabble duplicate** en salle.



## SAINT MATHMÉNIT'Ré FOOTBALL CLUB



### BILAN SPORTIF

Jusqu'à novembre, nos équipes seniors obtenaient de bons résultats et elles pouvaient espérer réaliser de bons parcours en coupe et championnat, surtout qu'un public nombreux suivait les rencontres. Depuis, seules les séances d'entraînement ont pu se poursuivre.

Heureusement, cet arrêt sportif imposé ne remet pas en cause l'équilibre financier de l'association, en partie grâce aux recettes de la tombola.

### PROCHAINE SAISON

Le club est déjà en mesure d'annoncer qu'un rabais très conséquent sera opéré sur le prix des licences pour tous les joueurs qui feront leur demande de renouvellement. Pour encourager à une reprise de licence par le plus grand nombre, le club s'engage à réduire, au minimum

de 50%, le prix de la future licence, et probablement d'y ajouter, pour ceux qui feront la démarche avant la fin du mois de juillet, un maillot aux couleurs du club.

Pour ne pas mettre en danger l'équilibre financier, les prix définitifs seront communiqués quand les décisions de la fédération seront connues.



### REPRISE et ANIMATIONS

Pour être opérationnels fin août et entamer la nouvelle saison par la coupe de France, les seniors reprendront les entraînements dès le début du mois, toujours sous la conduite de RÉGIS ROBIN.

Pour les jeunes, pas de reprise anticipée pour respecter le temps des vacances. Des séances d'informations seront organisées en juin, où nous serons en mesure de préciser les dates et conditions de reprise.

## AACL, succès pour le marché aux fleurs

L'Association Arts, Culture et Loisirs a pu maintenir cette activité. Les élus nous ont proposé de tenir un stand au marché le samedi 20 mars afin de lancer la campagne d'information de cette vente de plantes annuelles. Le principe est toujours le même, l'association passe accord avec un partenaire local, FOLLIO Fleurs cette année, et met à disposition des bons de commande en mairie et dans les commerces. Cette édition a largement été relayée sur le site internet de La Ménittré et le compte facebook de la commune. A cet égard, nous remercions le service communication et les élus en charge de celle-ci.

Nous avons ainsi recueilli 37 commandes et avons organisé la livraison le 23 avril des plantes dans le respect des gestes barrières.

Le Conseil d'Administration a d'ores et déjà opté pour le report de deux activités estivales : le voyage prévu en juin et le Salon d'Art.

Malheureusement, le mois d'avril a été aussi très marqué pour les membres de notre association par le départ de deux amies : **Germaine Dubreil et Eliane Mainguy**. Beaucoup de Ménittréens les connaissaient et les appréciaient.



## Chorale DIAPASON de Beaufort en Anjou, une reprise tant attendue !

**“Les Amis des orgues de La Ménittré” connaissent bien cette chorale qui a souvent participé aux concerts de l’association ménittréennes.**

Après cette longue interruption qui nous a obligés à annuler nos traditionnels concerts de Noël et du « Printemps de Diapason », le Conseil d’administration et François Rannou, chef de chœur, préparent ce retour, qu’ils espèrent avant l’été, avec des Portes Ouvertes qui vous permettront de découvrir notre Chorale et son nouveau répertoire.

Rendez-vous le 6 septembre 2021, pour une nouvelle saison. Il n’est pas nécessaire de connaître la musique, seules, l’envie de chanter, d’apprendre et de partager, sont les moteurs de cette magnifique activité.

**« Pouvoir encore regarder,  
Pouvoir encore écouter  
Et surtout pouvoir chanter...»**

*(Jean Ferrat)*



### Contacts :

D. Bedouet 07 86 95 14 10 - A. Dehan 06 75 02 65 89

## Collecte de denrées alimentaires organisée par le CCAS de La Ménittré

Cette collecte de **produits secs et non périssables** est organisée par le CCAS (Comité Communal d'Actions Sociales) de La Ménittré afin de venir en aide aux personnes dans le besoin suite à la crise sanitaire.

Il est également possible de déposer vos denrées **avant le 12 juin 2021 en mairie.**



Renseignement : [etatcivil@lamenitre.fr](mailto:etatcivil@lamenitre.fr) ou 02 41 47 64 79

## COLLECTE Alimentaire

**Samedi**  
**12/06**  
**10h à 12h**



**Sur le**  
**marché**  
**Place du Colonel**  
**Léon Faye**



## INFOS CCAS\*, colis de fin d'année



Si vous avez plus de 72 ans et que vous souhaitez bénéficier pour la première fois du colis de fin d'année offert par la commune, votre inscription doit se faire auprès du CCAS avant le 15 octobre 2021, à la mairie de La Ménittré.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

(\*Centre Communal d'Action Sociale)

Pour tout renseignement, merci de contacter le CCAS au 02 41 45 63 63.

## Maison FRANCE SERVICES sur l'ENTENTE-VALLÉE

### A La Ménittré - Permanences les mercredis de 14h à 17h30

Depuis le début de l'année, l'Entente-vallée a ouvert des bureaux France services dans ses 4 communes : La Ménittré, Beaufort-en-Anjou, Mazé-Milon, Les Bois-d'Anjou pour proposer un vrai service de proximité pour les démarches administratives.



De gauche à droite :

Nadège Bouin, permanente de la maison France services,  
Tony Guéry, Maire, Aurélie Rabouin, agente administratif,  
Isabelle Planté, 2<sup>ème</sup> adjointe.

### Pourquoi vient-on à la maison France Services ?

- Pour une information, une réponse à une question
- Pour utiliser un ordinateur en étant accompagné (créer une adresse email, scanner des documents pour un dossier, etc...)
- Pour être aidé dans ses démarches en ligne (demander des documents, faire une inscription, simulation, etc...)
- Pour résoudre un problème avec un partenaire, en présentiel ou au téléphone grâce aux lignes dédiées.
- Sur place, accès libre à un ordinateur, un téléphone, un scanner et un photocopieur.

### Les accueils sur rendez-vous sont préférables.

Ils permettent de venir avec les documents nécessaires pour votre démarche : **02 41 45 60 89**

**Service gratuit**

## Emmaüs, dons de vêtements à La Ménittré

En face de la caserne des pompiers se trouvent les conteneurs de collecte de textile de la commune. En 2019, Le Relais Emmaüs a collecté un peu plus de 17 tonnes de textiles.

En 2018 : 15,5 tonnes et en 2017 : 18 tonnes.

### Grâce à vos dons, Le Relais :

- créé un emploi durable par semaine depuis 30 ans.
- crée des emplois pour tous, partout en France, dans les villes et en zone rurale
- donne une 2ème vie aux textiles et participe à la réduction des déchets
- est leader de la collecte et de la valorisation textiles en France.



Créé en 1984 par le Père Léon et Pierre Duponchel, Le Relais fait partie de la branche «économie sociale et solidaire» du mouvement Emmaüs. <https://www.lerelais.org>

### NE LES LAISSONS PAS RETOURNER À LA RUE !

Depuis maintenant 70 ans, Emmaüs agit partout en France pour accueillir, héberger, et accompagner les plus démunis dans leur réinsertion. Aujourd'hui, la crise sanitaire sans précédent qui frappe notre pays nous a contraints à cesser l'essentiel de nos activités. Tous nos compagnons et toutes les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion que nous aidons sont aujourd'hui en danger



Pour la première fois en 70 ans, Emmaüs fait appel à vous et à votre générosité pour ne pas laisser les plus fragiles, retourner seuls et sans ressources à la rue, face à un virus mortel.

Plus que jamais ils ont besoin de NOUS, mais pour agir chaque jour nous avons besoin de VOUS, de toute urgence.

<https://soutenir.emmaus-france.org/b/mon-don>  
<http://www.emmaus49.com>

## ETAPE, tremplin vers l'emploi !

ETAPE, association intermédiaire, a pour mission l'accompagnement de personnes en difficulté sociale et professionnelle, dans leurs démarches d'accès à l'emploi pour contribuer à leur insertion par la mise en situation de travail.

En 2020, 15 500 heures de travail réalisées - 76 salariés aidés - 156 utilisateurs - 34 sorties en situation d'emploi ou de formation

### Etape propose :

- un accompagnement personnalisé dans votre projet de retour à l'emploi qui varie en fonction des personnes, de leurs projets et de leur situation à leur arrivée. Les objectifs sont toujours fixés en accord avec le demandeur.
- des missions de travail auprès de particuliers, associations, collectivités, entreprises.

Faire appel à Etape, c'est être un acteur local de la transition professionnelle de nos salariés.

Une mise à disposition propose un emploi aux salariés en parcours en rapport avec leur projet professionnel.

**Pour 2021**, David Legrand, directeur, formule 3 projets. Créer, en partenariat avec Actenso à Baugé, une « brigade multiservices », accentuer la formation des salariés en parcours et améliorer l'interconnaissance entreprises locales / ETAPE.

Martine Tellier, présidente, souhaite renforcer les liens avec les entreprises et les collectivités de son territoire d'intervention.



crédit photo @Agathe LE NUEFF

Un tremplin vers l'emploi. Un partenariat avec un supermarché local a mené à la signature de 2 contrats durables.

**N'hésitez pas à prendre contact :** 02 41 57 26 57  
[etape49@orange.fr](mailto:etape49@orange.fr) - Site web : [www.etape49.fr](http://www.etape49.fr)

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et de 13h30/16h30  
 Fermeture le mardi après-midi

## BIENVENUE à Anne Grimault et son activité "Au fil des idées"

Cela fait bientôt un an qu'Anne Grimault a démarré cette activité de création d'accessoires pour enfants et femmes. On lui a offert, il y a quelques années, une machine à coudre, depuis, sa passion pour la couture n'a fait que s'amplifier.

Elle vous propose désormais ses créations :

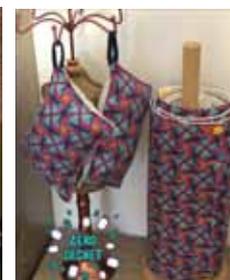
Accessoires divers, zéro déchets (lingettes, essuie-tout, éponges, sac àovac...), des foulards (chouchous, chèches, snood...) et encore bien d'autres innovations.

N'hésitez pas à la contacter et lui faire part de vos idées.

Rendez-vous sur sa page facebook : [Au fil des idées](#)

Contact : [anne.grimault77@gmail.com](mailto:anne.grimault77@gmail.com)

ou 07-87-85-21-69



## Le bar du commerce devient L'ATELIER, à bientôt sous la glycine !

**Sébastien Aubry** a repris le commerce de Michel et Patricia Guillon à qui nous souhaitons une joyeuse retraite. Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur à l'époque, l'activité **bar, restaurant, Française des jeux** a pu débuté le 1<sup>er</sup> mars dernier.

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires,

ses horaires sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h à 20h

L'atelier vous propose : formule du midi + carte de burgers et grillades.

Des soirées optionnelles les vendredis et samedis sont à l'étude.



Retrouvez des informations et menus alléchants sur la page facebook : [Restaurant L'Atelier](#)  
02 41 45 63 66 ou 06 79 99 98 71  
[atelier.lamenitre@gmail.com](mailto:atelier.lamenitre@gmail.com)



## La supérette Viveco a déménagé ses rayons sur la place Léon Faye



**Yann Lemarié** vous accueille

Du mardi au samedi : 8h30/13h et 15h/19h30

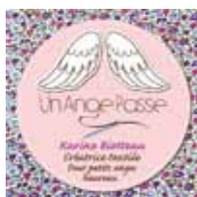
Dimanches et jours fériés : 8h30/12h45

Fermé le lundi

### Point vert :

Retrait d'argent possible pour toutes les banques selon disponibilité des espèces au magasin.

## Nouveau sur La Méniltré ! Une couturière, créatrice textile "Un ange passe".



Cours de couture, service de retouches.

Création d'articles pour la chambre d'enfants... mais pas que...

Karine Biotteau, créatrice textile pour petits anges heureux !

06 12 15 97 18

Découvrez ses créations sur Facebook et Instagram :

[Karine Biotteau \(Un Ange Passe\)](#)



## DON DU SANG, lundi 7 juin prochain

Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires en France pour assurer les besoins des malades.

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Beaufort-en-Anjou et ses environs regroupe les communes de Beaufort-en-Anjou, Les Bois d'Anjou et **La Méritré**.



### Comment prendre RDV ?

Pour la collecte de Beaufort-en-Anjou, prenez RDV sur le créneau horaire qui vous convient sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



**Les prochaines dates à Beaufort-en-Anjou : 7 juin - 30 août - 8 novembre**

## Gestion de l'eau et des inondations SDAGE\*, donnez votre avis !

Qualité de l'eau, préservation des rivières, nappes, plans d'eau, lacs, littoraux, partage de la ressource, aménagement du territoire et risques d'inondation... **Ces sujets vous intéressent ?**

**Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021**, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations.

Rendez-vous sur [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr) pour participer et répondre au questionnaire en ligne.

Après consultation, ces documents seront adoptés début 2022 pour la période 2022-2027. Ils s'imposeront alors à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement du bassin Loire-Bretagne\*. (\*Le bassin Loire-Bretagne s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, soit 28% du territoire national métropolitain. 13 millions d'habitants y vivent.)



\*SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

## La gendarmerie recrute

### L'univers de la Gendarmerie Nationale, la diversité des missions et ses multiples opportunités de carrière vous intéressent ?



Le dynamisme, l'esprit de groupe et la protection de la population sont des valeurs fondamentales pour vous ? Rejoignez la Gendarmerie.

Recrutement de 17 à 35 ans, quel que soit votre niveau d'étude (sans diplôme à BAC+5), pour des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique.

Contactez votre centre de recrutement GENDARMERIE

au 02.40.20.24.24 ou par mail :

[cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Info par téléphone, sur rendez-vous ou par visioconférence.

Info – inscription : [www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)

@CIR.Nantes



## Guide des plantations du Parc\*, un outil en ligne pratique pour votre jardin

\*PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Avec le retour du soleil, vous êtes nombreux à passer du temps dans vos jardins. Ces espaces verts sont une composante essentielle du paysage. Alors, comment choisir ses plantations en fonction du terrain ? Que planter et quand ? Jardiniers amateurs ou professionnels, le tout nouveau guide des plantations du Parc Loire-Anjou-Touraine est fait pour vous !

Les plantes de nos jardins forment nos paysages, notre cadre de vie. Il convient donc de se poser les bonnes questions en matière de plantations. Même si quelques végétaux exotiques apportent de l'originalité, il est conseillé de planter des essences locales. Mieux adaptées au sol et à l'environnement, elles se développent plus facilement, sans produits supplémentaires. C'est pour répondre à cet objectif que le Parc naturel régional met à votre disposition un outil pratique et gratuit en ligne :

### le guide des plantations !



Il vous propose différentes possibilités de recherche selon votre lieu de vie, les plantes souhaitées ou votre type de projet. Sans oublier la rubrique « Conseils » pour vous simplifier la vie au jardin ! Découvrez tous les trucs et astuces pour accueillir les pollinisateurs, comprendre votre sol, associer les plantes...

Retrouvez le guide en ligne sur : [guidedesplantations.fr](http://guidedesplantations.fr)



## LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), croisières au départ de la Ménitré

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur en 2021, des animations organisées par la LPO sont prévues prochainement sur la commune de La Ménitré :

Le 7 juillet et le 5 août 2021 : **croisières ornithologique**

A bord du bateau de Loire Odyssée, laissez-vous séduire !



Le crépuscule est l'un des meilleurs moments pour découvrir les espèces emblématiques de la Loire (sternes, balbuzards, petit gravelot...).

18h-19h, lieu à confirmer selon les niveaux d'eau  
13€/adulte - 8€/enfant (de 5 à 18 ans) - Gratuit - de 5 ans

Contact : Loire Odyssée 02 41 57 37 58

[www.loire-odysee.fr](http://www.loire-odysee.fr)

Retrouvez le programme animations & sorties disponible en téléchargement sur le lien suivant :

<https://fr.calameo.com/read/001865595cbdef0f03b36>



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**

**Fiche astuce**

**Zéro déchet**

**C'est pas si compliqué**  
Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

### 4 DÉFIS SIMPLES POUR ÉVITER LES PRODUITS JETABLES

- Eau du robinet**: A glass of water from a tap.
- Éponge lavable**: A dark grey reusable sponge.
- Coton démaquillant lavable**: A pink reusable cotton pad.
- Lessive faite maison ou achetées en vrac**: A white reusable laundry detergent bottle.

## La culture cet été à La Ménitré, à noter sur vos agendas !

Si les conditions sanitaires le permettent et en suivant le protocole sanitaire qui sera en cours nous vous informons des dates à retenir pour ces prochains mois :

### Exposition :

#### “Le changement climatique en Pays de Loire”

Expo. réalisée par France Nature Environnement Pays de Loire  
du 2 au 12 juin à l’Espace Culturel.



Présentation de 7 panneaux sur les impacts du changement climatique dans plusieurs domaines liés à la ressource en eau (qualité et quantité de la ressource en eau, agriculture et biodiversité). Des brochures ainsi qu’un livre d’or seront mis à disposition du public. Volonté d’alerter et de sensibiliser le public sur les conséquences du changement climatique dans la région et communiquer sur les gestes à adopter pour limiter ces impacts.

### Programme Apéros concerts 2021 au Port Saint Maur Formule concerts sans buvette ni restauration

#### Vendredi 11 juin :



L'École de musique  
Baugeois-Vallée



Le groupe Simawé

#### Vendredi 16 juillet :



Mariluce



#### Vendredi 06 août :



Royal Kopek

## Cinéma en plein air

**Vendredi 30 juillet à la tombée de la nuit au Port Saint Maur**

La boîte carrée est une association nomade qui déambule avec le magic bus.



Marchant sur les traces du cinéma itinérant pour ce qu'il a d'ancestral, de magique et de populaire, le petit cinéma ambulant de La boîte carrée expérimente la mobilité pour promouvoir le court-métrage.

En quête d'échanges et d'alternatives, La boîte carrée passe par les villages pour aller à la rencontre du public. Au programme :

- le festival le plein de super avec ses courts-métrages,
- des films accessibles, mais exigeants, valorisant un cinéma indépendant, enjoué, poétique, vivant... le plus souvent réalisé par de jeunes auteurs.

## Les Impatientes

**Dimanche 11 juillet à 18h au Port Saint Maur**

La Porte du Diable, Les Royales Marionnettes

Durée 45 min – Tout public à partir de 5 ans

Issus d'une illustre famille de marionnettistes liégeois, ils réapparaissent chaque printemps.

La vieille charrette à bras est tirée sur la place. Didier grogne quelques mots, empoigne les gamins turbulents et apostrophe les parents mal élevés qui confondent son castelet ambulant avec leur télévision. Tandis que le cadet harangue la foule, l'ainé installe ses vieilles marionnettes sur la charrette.

« Approchez, nos marionnettes font grandir les enfants et rajeunir les vieillards ! Vous n'aurez pas l'air plus bête ici qu'au football ! »

Le ton est donné : un spectacle mêlant tradition et actualité, engagé, haut en couleurs, où les adultes et enfants s'amuseront du jeu des marionnettes pour les uns, de la truculence des comédiens pour les autres.



## Résidence d'artistes

**Bienvenue en Katalyze : Rencontres, spectacles, ateliers...**

Un projet partagé et artistiquement original

Impliquées dans l'adaptation au changement climatique, de nombreuses collectivités se sont lancées dans la mise en place de Plans Climat Air-Énergie Territoriaux (PCAET), de Projets alimentaires territoriaux (PAT)... visant une transition écologique de leur territoire et le développement de modes de vie sobres et solidaires.

C'est pour répondre à ces objectifs et initier les changements chez eux, que 7 collectivités des Pays de la Loire s'associent autour d'un projet artistique et culturel original : « Destination Katalyze ».

L'aventure Katalyze débutera fin mai 2021, avec des collectes de témoignages et des ateliers de sensibilisation sur chacun des territoires engagés.

### A noter pour les ménitréens :

**Samedi 5 juin sur le marché :** collectage de témoignages avec la présence d'un acteur de la troupe et les lecteurs à voix haute de LireLoire. Une fois recueillis et regroupés, tous ces récits viendront nourrir l'écriture du spectacle mais aussi alimenter les Plans climat des collectivités partenaires.

Autour de ces moments, des rencontres artistiques, scientifiques ou encore des conférences seront proposées. Des temps forts similaires accompagneront également chaque représentation, invitant à mieux percevoir le changement climatique, imaginer son territoire en 2050 et le faire s'adapter positivement à ces mutations.

En Loire-Anjou-Touraine, c'est **la commune de La Ménitré qui accueillera en outre la première résidence d'artistes du 21 au 25 juin** et avec elles, les recueils de témoignages et autres convivialités !

Présentation du spectacle prévue sur la commune de La Ménitré le **13 novembre 2021**.

Ce projet culturel fera écho aux différents projets du comité éco-citoyen : plantation d'une micro-forêt, grainothèque.

# EXPOSITION

## Le changement climatique en Pays de la Loire



Quels enjeux pour l'eau, la biodiversité et nos activités?

**Du 31 mai au 12 juin 2021**

**A la médiathèque  
de La Ménitré**



Mercredi 15h45-18h30, Vendredi 16h-18h30, Samedi 10h-12h45

*(Attention, ces horaires peuvent évoluer avec le contexte sanitaire)*



10 Place du Colonel Léon Faye,  
49250 La Ménitré

Avec le soutien de :

